

La clientèle des universités et la scolarisation au niveau universitaire de la population du Québec

Michel Robillard

Volume 6, Number 1, avril 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600734ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600734ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Robillard, M. (1977). La clientèle des universités et la scolarisation au niveau universitaire de la population du Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 6(1), 25–54. <https://doi.org/10.7202/600734ar>

LA CLIENTELE DES UNIVERSITES ET LA
SCOLARISATION AU NIVEAU UNIVERSITAIRE
DE LA POPULATION DU QUEBEC
PAR
Michel Robillard*

INTRODUCTION

Il est devenu un lieu commun d'affirmer qu'au cours de la dernière décennie, le secteur de l'éducation au Québec a connu un développement considérable, a vécu des transformations profondes, qui ont affecté le milieu scolaire à plusieurs points de vue, tant au plan des contenus pédagogiques qu'à celui des structures, des budgets et des clientèles.

(1) Service de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à la Planification, Université du Québec.

Bien qu'on en ait moins parlé, l'enseignement supérieur n'a pas échappé à ces changements. Il a été marqué, au cours des dix dernières années, par le réaménagement de l'enseignement collégial grâce à la création des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) et comme corollaire, par la disparition des programmes de niveau collégial des établissements universitaires; par la démocratisation de l'enseignement supérieur et par la régionalisation des services universitaires grâce, en particulier, à la création du réseau de l'Université du Québec; par l'intégration aux universités des programmes de formation des maîtres des écoles normales; par le développement de l'enseignement aux adultes et la volonté de promouvoir l'éducation permanente.

Tous ces changements, internes au milieu de l'enseignement, associés à une conjoncture démographique particulière et sûrement à divers autres facteurs socio-économiques, ont favorisé un accroissement sans précédent des clientèles universitaires et l'augmentation du niveau de fréquentation de nos universités dans la population québécoise.

Dans le présent article, nous décrivons, en premier lieu, les principaux traits de l'évolution des inscriptions dans nos universités depuis 1966 et quelques caractéristiques démographiques des clientèles universitaires actuelles. En second lieu, nous nous attarderons à la comparaison de la scolarisation au niveau universitaire entre les groupes linguistiques au Québec. Finalement, à partir des tendances observées et des caractéristiques actuelles de la fréquentation universitaire, nous dégagerons les possibilités d'évolution future des clientèles de nos universités.

LES DONNEES UTILISEES

Les principales données utilisées ici ont été recueillies auprès des universités par la DGES⁽¹⁾ pour un comité de prévisions de clientèles composé de représentants de la Direction générale de l'enseignement supérieur et des universités. Pour décrire l'évolution générale de 1966 à 1975, ces données concernent les inscriptions de la session d'automne⁽²⁾ réparties:

- selon le secteur linguistique (universités francophones/universités anglophones);
- selon le cycle d'études (1er cycle/2e et 3e cycles);
- selon le régime d'études (temps complet et temps partiel).

Pour les années 1973, 1974 et 1975, les inscriptions sont de plus réparties:

- par groupe quinquennal d'âge;
- selon la résidence permanente (Québec/hors du Québec).

De plus, afin de connaître la composition linguistique des clientèles universitaires, sur la base de la langue maternelle, nous avons eu recours au Registre central des admissions (qui concerne les nouvelles inscriptions seulement) de l'automne 1975. Cependant, décrire

(1) Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Education.

(2) Pour les universités anglophones, il n'y a pas de distinction entre la session d'automne et celle d'hiver.

quelle a été l'évolution des inscriptions dans les universités québécoises, au cours des dix dernières années, exige que l'on tienne compte des diverses transformations des structures d'enseignement au niveau post-secondaire. Le réaménagement des programmes entre les niveaux collégial et universitaire n'a pas été sans conséquence sur le volume des clientèles. Après une période de transition, le réaménagement est complété à partir de 1972 dans les universités francophones et 1973 dans les universités anglophones. Pour décrire l'évolution des inscriptions universitaires de 1966 à 1975, nous n'avons pas considéré les inscriptions universitaires dans les programmes de niveau collégial. De plus, afin d'établir des comparaisons plus adéquates avec les inscriptions actuelles dans le programme de 1er cycle d'une durée de trois ans, nous avons retranché les inscriptions en première année de l'ancien programme "sous-gradué" (undergraduate) de quatre ans des universités anglophones. Les données du tableau 1 portent sur les inscriptions⁽¹⁾ dans les universités en 1966 et 1973 à 1975, dans les programmes des premier, deuxième et troisième cycles universitaires.

L'EVOLUTION GENERALE DES INSCRIPTIONS DE 1966 A 1975.

Globalement, les inscriptions universitaires au Québec ont augmenté de 162% entre 1966 et 1975, passant de 52 700 à 138 500. De façon générale, sauf pour les années 1970-72 dans les universités anglophones où le réaménagement des programmes du collégial et de 1er cycle influe sur le nombre d'inscriptions, l'augmentation des clientèles est

(1) Il s'agit des étudiants réguliers, soit ceux inscrits à un programme ou à un cours donnant droit à une reconnaissance de crédits.

TABLEAU 1

INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITES QUEBECOISES SELON LE CYCLE ET LE REGIME D'ETUDES
ET POURCENTAGE DES INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITES FRANCOPHONES, 1966 ET 1973 A 1975.

	1966		1973		1974		1975	
	Ensemble des univ.	% univ. franc.	Ensemble des univ.	% univ. franc.	Ensemble des univ.	% univ. franc.	Ensemble des univ.	% univ. franc.
<u>1er cycle</u>								
Temps complet	31 172	56.9%	53 654	65.3%	60 332	63.6%	64 857	64.3%
Temps partiel	15 208	31.8%	43 893	66.8%	50 712	68.4%	53 041	70.1%
<u>2e et 3e cycles</u>								
Temps complet	4 853	58.8%	8 279	61.3%	8 535	65.7%	9 461	65.6%
Temps partiel	1 426		9 376	61.6%	9 865	56.0%	11 117	60.3%
<u>GRAND TOTAL</u>	52 659	49.8%	115 202	65.3%	129 444	65.0%	138 476	66.3%

Source: DGES, données recueillies auprès des universités pour le Comité de prévisions de clientèles.

régulière et soutenue. Les deux traits principaux de cette évolution sont, d'une part, l'importance accrue des études à temps partiel et, d'autre part, la part plus grande que représentent les inscriptions dans les universités francophones.

Au 1er cycle, le rythme d'accroissement annuel au cours de la période 1966-75 a été de 8.5% pour les inscriptions à temps complet et de 15% pour celles à temps partiel. L'importance de plus en plus grande de l'éducation permanente dans l'enseignement supérieur s'est confirmée: en 1966, les inscriptions à temps partiel représentaient 33% des clientèles du 1er cycle; en 1975 elles en représentaient 45%.

Aux 2e et 3e cycles, les inscriptions se sont multipliées par trois. En 1975, 20 500 personnes, dont près de la moitié à temps complet, étaient inscrites à des programmes de maîtrise et de doctorat. Ce nombre représente 15% de toutes les inscriptions universitaires; en 1966, cette proportion était de 12%.

Au cours de ces années, les universités francophones ont vu leurs clientèles s'accroître à un rythme plus considérable que les universités anglophones, accaparant ainsi une part toujours plus considérable des inscriptions de l'ensemble des universités. En 1966, au 1er cycle, 57% des inscriptions à temps complet et 32% seulement des inscriptions à temps partiel se faisaient dans les universités francophones. En 1975, ces proportions sont respectivement de 64% et 70%. Au niveau des études avancées, les universités francophones accueillent maintenant 63% des étudiants contre 50% en 1966.

STRUCTURE D'AGE DES CLIENTELES

La structure d'âge des clientèles universitaires démontre l'importance qu'a prise l'éducation des adultes dans les universités (tableau 2). Contrairement aux niveaux élémentaire et secondaire, le système universitaire ne dessert pas qu'un groupe démographique limité, et contrairement à l'opinion souvent répandue, sa clientèle potentielle ne se réduit pas aux seuls jeunes de 18 à 24 ans. Soulignons d'abord que globalement près de la moitié des effectifs étudiants sont recrutés parmi les 25 ans et plus. Parmi les individus qui étudient à temps complet, 78% sont recrutés dans la population âgée de 18 à 24 ans⁽¹⁾ et 22% parmi les 25 ans et plus. Par ailleurs, en ce qui a trait aux études à temps partiel ces proportions sont renversées: 77% ont au moins 25 ans. On constate donc que l'université dessert une population adulte répartie largement dans plusieurs groupes d'âge de la population adulte.

Au régime de temps partiel, la structure d'âge est beaucoup plus large: les 25-29 ans regroupent 1/3 des inscriptions à temps partiel, les 20-24 ans et les 30-34 ans en représentant chacun respectivement 1/5 et finalement près du 1/4 des effectifs à temps partiel sont âgés de 35 ans et plus.

On constate par ailleurs une structure d'âge légèrement plus jeune dans les universités anglophones. Au régime de temps complet,

(1) Nous supposons ici que les étudiants du groupe des 15-19 ans ont effectivement 18-19 ans.

TABLEAU 2

REPARTITION PAR GROUPE D'AGE DES ETUDIANTS SELON LE SECTEUR UNIVERSITAIRE ET LE REGIME D'ETUDES, 1973-75.

Groupe d'âge	Temps complet			Temps partiel		
	Univ. franc.	Univ. angl.	Ensemble	Univ. franc.	Univ. angl.	Ensemble
15-19	10.8	21.3	14.5	1.13	1.69	1.31
20-24	66.5	58.7	63.7	19.2	25.4	21.3
25-29	15.6	13.1	14.7	32.9	32.6	32.8
30-34	4.57	3.83	4.31	23.2	17.7	21.4
35-39	1.31	1.42	1.35	11.7	9.52	11.0
40-44	0.53	0.79	0.62	6.90	5.76	6.53
45-49	0.69	0.85	0.71	3.36	7.40	4.70
50	0.12	0.02	0.08	1.50	0.02	1.01
TOTAL	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
(Indéterminé)*	(0.69)	(2.46)	(1.32)	(2.11)	(2.27)	(2.16)

*Les indéterminés ont été répartis au prorata.

Source: Données recueillies par la DGES auprès des universités pour le Comité de prévisions des clientèles.

celles-ci recrutent 80% de leurs effectifs chez les moins de 25 ans, dont 21% chez les moins de 20 ans; dans les universités francophones, 77% sont âgés de moins de 25 ans et seulement 11% de moins de 20 ans. Au régime de temps partiel, alors que 20% de la clientèle francophone appartient au groupe des 18-24 ans, 27% de la clientèle anglophone fait partie de la même classe d'âge.

Cette base de recrutement assez large, faite auprès de plusieurs groupes d'âge de la population, place les universités en partie à l'abri de la forte variation causée par la montée puis la chute rapide du nombre

des naissances survenues à la suite du baby boom. Desservant des groupes d'âge assez restreints, les niveaux élémentaire et secondaire ont été grandement affectés par la hausse rapide des naissances précédant la décennie '60 et la baisse considérable survenue par la suite. Au cours des années '80, la population âgée de 18-24 ans connaîtra une forte baisse, conséquence de la chute du nombre des naissances survenue dans les années '60. Mais cette baisse dans le groupe d'âge fournissant la clientèle traditionnelle des universités sera en partie compensée par la hausse continue que connaîtront les autres groupes d'âge qui font partie du bassin de recrutement des universités, et comme nous le verrons plus loin, par l'augmentation probable du taux de fréquentation universitaire.

Dans la mesure où les divers taux de fréquentation par âge évolueront sensiblement au même rythme dans l'avenir, la structure par âge des clientèles étudiantes devrait se transformer dans le même sens que celle de la population des 18 à 49 ans. Bref, au cours des années '80, on devrait assister à un léger vieillissement des clientèles étudiantes, à cause du mouvement inverse dans l'évolution des 18-24 (baisse) et des groupes d'âge supérieurs (hausse).

LES ETUDIANTS DE L'EXTERIEUR DU QUEBEC

Tous les étudiants inscrits dans nos universités ne sont pas des résidents du Québec. Selon le relevé fait auprès des universités pour la période 1973-75, une moyenne annuelle de 8 200 étudiants par année déclaraient leur résidence permanente à l'extérieur du Québec. Ce nombre représente 6,4% de l'ensemble des effectifs étudiants de nos universités (tableau 3).

TABLEAU 3

NOMBRE ET POURCENTAGE D'ETUDIANTS DONT LA RESIDENCE PERMANENTE EST A L'EXTERIEUR DU QUEBEC
SUIVANT LE CYCLE, LE REGIME D'ETUDES ET LE SECTEUR LINGUISTIQUE, 1973 A 1975

CYCLE ET REGIME D'ETUDES	UNIVERSITES FRANCOPHONES			UNIVERSITES ANGLOPHONES			ENSEMBLE		
	1973	1974	1975	1973	1974	1975	1973	1974	1975
<u>1er cycle temps complet</u>									
Total	35,047	38,387	41,706	18,608	21,935	23,151	53,655	60,322	64,857
Résidence } Nombre	1,268	1,406	1,331	2,754	3,755	4,623	4,022	5,161	5,954
hors Québec } %	3.62	3.66	3.19	14.80	17.12	19.97	7.50	8.56	9.18
<u>1er cycle temps partiel</u>									
Total	29,321	34,671	37,193	14,573	16,041	15,851	43,894	50,712	53,044
Résidence } Nombre	250	274	196	698	450	382	948	724	578
hors Québec } %	0.852	0.790	0.527	4.79	2.81	2.41	2.16	1.43	1.09
<u>2e/3e cycles temps complet</u>									
Total	5,076	5,607	6,202	3,203	2,926	3,259	8,279	8,533	9,461
Résidence } Nombre	511	614	634	622	1,341	762	1,133	1,955	1,396
hors Québec } %	10.07	10.95	10.22	19.42	45.83	23.38	13.69	22.91	14.76
<u>2e/3e cycles temps partiel</u>									
Total	5,778	5,528	6,702	3,598	4,337	4,415	9,376	9,865	11,117
Résidence } Nombre	320	225	212	740	696	577	1,060	921	789
hors Québec } %	5.54	4.07	3.16	20.57	16.05	13.07	11.31	9.34	7.10
<u>Tous cycles et régimes</u>									
Total	75,222	84,193	91,803	39,982	45,239	46,676	115,204	129,432	138,479
Résidence } Nombre	2,349	2,519	2,373	4,814	6,242	6,344	7,163	8,761	8,717
hors Québec } %	3.12	2.99	2.58	12.04	13.80	13.59	6.22	6.77	6.27

Source: Données fournies par les universités au Comité de prévisions MEQ-Universités, 1976.

Cette clientèle est concentrée dans des études à temps complet dans une proportion de 85%, ce qui est pour le moins normal. De plus, 70% des étudiants de l'extérieur sont inscrits dans les universités anglophones. Cette constatation ne fait aussi que refléter la réalité géographique dans laquelle est placé le Québec: dans le flux d'étudiants de l'extérieur, la très grosse part doit provenir d'abord des autres provinces canadiennes, ensuite des Etats-Unis. On doit donc s'attendre à ce que le flux d'étudiants en provenance de régions anglophones se dirigent surtout vers les institutions anglophones.

Dans celles-ci, la clientèle de l'extérieur du Québec forme 13% de leurs clientèles totales. La représentation de cette clientèle n'est cependant pas uniforme selon les cycles et régimes d'études. Ainsi, au 1er cycle, 17.5% des étudiants à temps complet proviennent de l'extérieur au cours de la période 1973-75; de 1973 à 1975, cette proportion est passée de 14.8% à 20%. Au 1er cycle à temps partiel, la proportion d'étudiants de l'extérieur s'est réduite de 4.8% en 1973 à 2.4% en 1975. Aux études avancées, 23% des étudiants à temps complet en 1975 sont de l'extérieur contre 13% pour les étudiants à temps partiel.

Dans les universités francophones, le nombre et la proportion d'étudiants de l'extérieur du Québec sont de beaucoup inférieurs. Elles en ont accueilli en moyenne 2 414 par année entre 1973 et 1975, ce qui constitue 3% de leur clientèle totale. Concentrés surtout au 1er cycle à temps complet dans une proportion de 55%, c'est cependant aux études avancées à temps complet que les étudiants non québécois sont proportionnellement plus nombreux: ils y forment 10% de la clientèle.

Il est difficile de prévoir dans quel sens pourrait évoluer le volume de cette clientèle dans les années à venir. Au total, leur nombre n'a pas augmenté en 1975, alors qu'il s'était accru de 22% en 1974. La période d'observation disponible est trop courte (3 ans) et le détail de l'information trop restreint pour que nous puissions tirer des conclusions définitives à ce sujet. L'évolution future de cette clientèle dépendra aussi des lois d'immigration, des politiques d'admission des universités et des normes de financement de celles-ci.

Il faut quand même être conscient du fait que les universités connaissent, et connaîtront encore, des années de restriction budgétaire. L'écart considérable entre les frais de scolarité imposés aux étudiants et les coûts réels de la formation universitaire constituent de plus en plus un motif sérieux pour instaurer des barèmes de frais de scolarité qui tiendraient compte du lieu de résidence des étudiants. Soulignons que les frais de scolarité déboursés par les étudiants ne représentent que 10% à 15% des budgets de fonctionnement des universités.

LA REPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE

L'une des variables les plus importantes sur la clientèle universitaire dans le contexte québécois est certes la langue maternelle. La connaissance de la répartition des inscriptions des deux secteurs universitaires, anglophone et francophone, selon la langue maternelle des étudiants permet de déterminer le bassin de recrutement de chaque

secteur universitaire, de mesurer les taux de fréquentation par groupe linguistique et en conséquence de dégager les principaux facteurs qui influenceront sur l'évolution à venir des inscriptions dans chacun des deux secteurs universitaires.

Les informations disponibles sur la langue maternelle des étudiants qui sont rapportées (tableau 4) sont tirées du Registre central des admissions. Elles ne concernent qu'une partie des inscriptions universitaires, c'est-à-dire les nouvelles inscriptions à l'automne 1975. Bien que partielles, nous pouvons probablement supposer que ces données reflètent assez bien la répartition linguistique de l'ensemble des étudiants.

Selon ces données, les universités francophones sont massivement composées d'étudiants de langue française dans une proportion de 95.6%. Les universités anglaises connaissent par contre une clientèle plus diversifiée: 68% de leurs nouvelles inscriptions proviennent d'étudiants de langue maternelle anglaise, 13% de langue française et 19% d'étudiants allophones.

Les étudiants francophones et les étudiants anglophones se répartissent entre les deux secteurs universitaires de la même manière, c'est-à-dire que 95% des francophones sont inscrits dans les universités françaises et 94% des anglophones dans les universités anglaises. Evidemment, à cause de la disproportion des masses en présence, cette situation se traduit par un avantage absolu pour les universités anglaises. Quant aux étudiants allophones, 79.4% fréquentent les universités anglaises et 20.6% les universités françaises. Pour chaque

étudiant de langue maternelle anglaise inscrit dans une université française, il y a plus de trois étudiants de langue française dans une université anglaise; pour chaque étudiant du groupe allophone inscrit aux universités françaises il y en a près de quatre dans les universités anglaises. Comme bilan final de ces transferts linguistiques⁽¹⁾, on compte un peu moins d'étudiants dans les universités françaises que d'étudiants de langue maternelle française, et un peu plus d'étudiants dans les universités anglaises que d'étudiants anglophones et allophones.

Il est intéressant d'établir le bilan final pour chacun des deux secteurs universitaires, anglais et français, du phénomène des transferts à partir de la langue maternelle, de le comparer à celui observé au recensement de 1971 entre la langue maternelle et la langue d'usage de l'ensemble de la population d'une part, et à celui calculé pour la période 1969-73 entre la langue maternelle et la langue d'enseignement élémentaire et secondaire d'autre part (tableau 5).

A partir de données tirées du recensement de 1971, M. Rochon et R. Maheu⁽²⁾ démontraient que le bilan des transferts de la langue

(1) On entend "transfert linguistique" le fait qu'une personne adopte une langue d'usage ou d'enseignement autre que sa langue maternelle. Cependant il faut être prudent à considérer les "transferts" vers une autre langue d'enseignement dans le sens limité d'assimilation linguistique. Il serait hasardeux de conclure automatiquement à un phénomène d'assimilation linguistique du fait qu'un étudiant fréquente une école ou une université dont la langue principale d'enseignement est autre que sa langue maternelle.

(2) Rochon-Lesage et Maheu, R: "Composition ethnique et linguistique de la population du Québec" in Annuaire du Québec 1974, Bureau de la Statistique du Québec, p. 206.

TABLEAU 5

BILAN NET DES TRANSFERTS DE LA LANGUE MATERNELLE VERS LA LANGUE D'USAGE (1971), LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE-SECONDAIRE (1969-72) ET LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE (1973-75).

	Française	Anglaise	Autres	Total	Bilan net ⁽⁴⁾
<u>Langue maternelle</u>	<u>LANGUE D'USAGE 1971⁽¹⁾</u>				
Française	4 786 465	73 515	6 430	4 866 410	+ 3 695
Anglaise	49 065	729 915	9 850	788 830	+ 99 040
Autres	34 575	84 440	253 510	372 525	- 102 735
Total	4 870 105	887 875	269 785	6 027 765	
	<u>LANGUE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE-SECONDAIRE 1969-73⁽²⁾</u>				
Française	1 363 383	23 922		1 387 305	- 3 390
Anglaise	12 413	183 697		196 110	+ 60 018
Autres	8 119	48 509		56 628	- 56 628
Total	1 383 915	256 128		1 640 043	
	<u>LANGUE D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE 1975⁽³⁾</u>				
Française	22 541	1 070		23 611	- 308
Anglaise	352	5 636		5 988	+ 2 302
Autres	410	1 584		1 994	- 1 994
Total	23 303	8 290		31 593	

(1) Données non publiées du recensement de 1971, tirées de Rochon-Lesage, M. et Maheu, R.: "Composition ethnique et linguistique de la population du Québec", in Annuaire du Québec 1974, Bureau de la Statistique du Québec, p. 206.

(2) Moyenne annuelle de la période 1969-73 calculée à partir de données tirées de: Duchesne, L.: "La situation des langues dans les écoles du Québec et ses régions administratives 1969-70 à 1972-73", démographie scolaire 9-14, DGP, ministère de l'Éducation, nov. 1973, 130 p.

(3) Données sur les nouveaux inscrits à l'automne 1975 tirées du Registre central des admissions, automne 1975.

(4) Le bilan net est la somme des gains et des pertes d'un groupe linguistique.

maternelle à la langue d'usage, pour l'ensemble de la population du Québec, était presque exclusivement à l'avantage du groupe anglais et que le groupe français n'y gagnait guère. Pour le groupe français, les gains nets de 28 145 individus obtenus aux dépens du groupe allophone ne faisaient à peine que compenser pour les pertes nettes de 24 450 personnes subies au profit du groupe anglophone.

Et comme 71% des transferts effectués par le groupe allophone venaient accroître le groupe anglophone, on en arrive à la situation où:

- 1) le groupe francophone n'a rien gagné, du moins à peine, des échanges linguistiques; les personnes dont la langue d'usage est le français sont à peine plus nombreuses que les personnes de langue maternelle française (écart de 3 695 personnes ou 0.1%);
- 2) le groupe anglophone a drainé la majorité des transferts nets au point où la population dont la langue d'usage est l'anglais est aussi nombreuse, à -0.4% près, que la population de langue maternelle anglaise et d'allophones qui ont effectué un transfert linguistique vers le français ou l'anglais. Le groupe anglophone a bénéficié d'un gain net de 99 040 personnes égal à 12.6% des effectifs de langue maternelle anglaise.

Quant à la langue d'enseignement élémentaire et secondaire, on observe une accentuation de la mobilité linguistique vers l'anglais. Au cours de la période 1969-73, il y avait deux fois plus de francophones qui recevaient leur enseignement en anglais dans les écoles élémentaires et secondaires, que d'anglophones recevaient le leur en français. Par ailleurs, l'attraction du français auprès des allophones, qui se situe à

14%, ne suffit pas à compenser complètement pour la perte subie auprès de l'anglais.

Si on compare ces trois niveaux de mobilité linguistique, c'est-à-dire langue maternelle/langue d'usage, langue maternelle/langue d'enseignement à l'élémentaire et au secondaire, langue maternelle/langue d'enseignement principale de l'université fréquentée, on constate une progression de l'intensité de la mobilité linguistique.

Toute proportion gardée, la mobilité linguistique est plus grande au niveau universitaire qu'au niveau secondaire-élémentaire, et plus grande en ce qui concerne la langue d'enseignement que la langue d'usage. En effet, le taux de transferts⁽¹⁾ vers une autre langue d'usage est de 4.3% pour l'ensemble de la population; vers une autre langue d'enseignement il est de 5.7% dans les écoles et de 10.8% dans les universités.

De plus, la force d'attraction du français diminue et celle de l'anglais s'accroît à mesure que l'on passe de la langue d'usage à la langue d'enseignement.

Le tableau 6 donne l'indice d'attraction relative de l'anglais comparativement au français. On compte en moyenne 1.9 anglophone et

(1) Le taux de transferts est ici la proportion de personnes qui ont adopté une langue d'usage ou d'enseignement autre que leur langue maternelle.

allophone qui adopte l'anglais comme langue d'usage pour chaque anglophone et allophone qui choisit le français. Mais dans les écoles et les universités, il y a 3.5 fois plus de francophones et d'allophones à étudier principalement en anglais que d'anglophones et d'allophones qui le font en français.

TABLEAU 6

INDICE D'ATTRACTION DE L'ANGLAIS RELATIVEMENT AU FRANCAIS.

	F_a/A_f	L_a/L_f	$\frac{F_a+L_a}{A_f+L_f}$
Langue d'usage (1971)	1.50	2.44	1.89
Langue d'enseignement			
- écoles (1969-73)	1.93	5.97	3.53
- universités (1975)	3.04	3.86	3.48

Cet indice est le rapport des transferts des francophones et/ou des allophones vers l'anglais aux transferts des anglophones et/ou des allophones vers le français.

Les majuscules F, A et L font références aux personnes de langue maternelle française, anglaise et autre; les minuscules f et a aux personnes dont la langue d'usage ou d'enseignement est le français et l'anglais. Par exemple, F_a identifie les francophones dont la langue d'usage ou d'enseignement est l'anglais, c'est-à-dire les transferts du français à l'anglais.

Dans les écoles élémentaires et secondaires, la plus grande force d'attraction de l'anglais s'est surtout manifestée auprès des allophones, auprès desquels son pouvoir d'attraction est six fois plus grand que le français. Par contre, en ce qui concerne le choix d'un secteur universitaire, c'est le comportement du groupe francophone lui-même qui est le principal facteur de "détérioration" pour le français du bilan des échanges linguistiques par rapport à ce qu'on observe au niveau de

la langue d'usage. L'indice d'attraction de l'anglais sur les francophones relativement à l'attraction du français sur les anglophones passe de 1.5, quand il s'agit de la langue d'usage dans la population en général, à 3.04 quand il s'agit de la langue d'enseignement au niveau universitaire.

Les proportions dans lesquelles les divers groupes linguistiques optent pour le français ou l'anglais sont les suivantes:

	% de francophones qui optent pour l'anglais	% d'anglophones qui optent pour le français	% d'allophones qui optent pour le français l'anglais	
... comme langue d'usage (1971)	1.5%	6.2%	29.1% ⁽¹⁾	70.9% ⁽¹⁾
... comme langue d'enseignement élémentaire-secondaire (1969-73)	1.7%	6.3%	14.3%	85.7%
... comme langue d'enseignement universitaire (1975)	4.5%	5.9%	20.6%	79.4%

Les francophones se dirigent vers le secteur anglais dans une proportion de 4.5% au niveau universitaire contre 1.7% au niveau élémentaire-secondaire et 1.5% pour ce qui est de la langue d'usage. Les allophones effectuent leurs transferts vers l'anglais dans 70.9% des cas quand il s'agit de langue d'usage; dans les écoles leur langue d'enseignement est l'anglais dans 85.7% des cas et au niveau universitaire dans 79.4% des cas. Par ailleurs les anglophones ont un comportement assez régulier dans

(1) Parmi ceux qui ont effectué un transfert vers l'une ou l'autre des deux langues principales.

la mobilité vers le français: en général, 6% adoptent le français comme langue d'usage ou d'enseignement. La légère baisse observée au niveau universitaire, soit 5.9% comparativement à 6.3% dans les écoles et 6.2% pour la langue d'usage s'explique probablement par une plus grande représentation de personnes de langue maternelle anglaise parmi le contingent d'étudiants en provenance de l'extérieur du Québec.

On ne peut guère conclure que cette mobilité des francophones vers le secteur universitaire anglophone représente nécessairement un phénomène d'assimilation linguistique. Certes, parmi les étudiants de langue maternelle française dans les universités anglophones, il y a sûrement une forte proportion d'étudiants qui ont déjà effectué un transfert linguistique réel vers l'anglais, c'est-à-dire qui ont adopté l'anglais comme langue d'usage (telle que définie au recensement de 1971). Pour ceux-là, le choix de fréquenter une institution anglophone suit logiquement ce choix antérieur de l'anglais comme langue d'usage.

Par ailleurs, l'écart entre la proportion de francophones qui fréquentent le secteur universitaire anglophone (4.5%) et la proportion de francophones qui ont adopté l'anglais comme langue d'usage (1.5%) ou comme langue d'enseignement à l'élémentaire-secondaire (1.7%) pourrait consister de transferts temporaires ou de "navettes"⁽¹⁾ vers des institutions anglophones. Ces "navettes" peuvent être effectuées pour de multiples raisons autres que le désir de s'assimiler à l'autre groupe linguistique, et en ce sens, elles se distinguent des phénomènes d'assimilation pure.

(1) Le terme "navette" nous a été suggéré par Réjean Lachapelle.

En définitive, nous pouvons retenir comme règle générale qu'il y a équivalence, quant au volume total, entre le bassin de recrutement des universités francophones et la population de langue maternelle française; de même, entre le bassin de recrutement des universités anglophones et la population de langue maternelle anglaise et le groupe allophone. Cette équivalence s'établit ainsi:

	Français comme langue d'usage ou d'enseignement en % de la langue maternelle française	Anglais comme langue d'usage ou d'enseignement en % des langues maternelles anglaise et "autres"
Langue d'usage (1971)	100.1%	99.6%*
Langue d'enseignement à l'élémentaire-secondaire (1969-73)	99.8%	101.3%
Langue d'enseignement à l'université (1975)	98.7%	103.8%

Il s'agit bien cependant d'une équivalence ou quasi-égalité du volume total, non d'une égalité parfaite au plan de la composition linguistique interne de ces populations.

TAUX DE FREQUENTATION ET DE SCOLARISATION UNIVERSITAIRE

L'une des questions centrales à la planification de l'enseignement supérieur est la détermination du niveau optimum de scolarisation de la population. Il n'y a probablement pas de réponse unique à cette

* Dans ce cas, le % est en fonction de la langue maternelle anglaise et des transferts nets du groupe allophone.

question, et tout compte fait, la détermination d'un tel optimum dépend des critères retenus. Optimum économique? Optimum social? Optimum culturel? Cette question demeurera donc largement théorique et probablement sans réponse définitive. Par contre, il peut être intéressant et instructif de comparer les niveaux relatifs de scolarisation de diverses populations.

En instaurant à tous les niveaux scolaires des structures qui permettraient un accès souple à l'université à un plus grand nombre, la réforme scolaire des années '60, suite à la Commission Parent, visait à réduire la disparité entre la scolarisation québécoise et celle des autres Canadiens, ainsi qu'entre celle des Québécois francophones et des Québécois anglophones. A l'époque, le rapport Parent faisait la constatation suivante:

"Par contre, les structures nouvelles que nous proposons appartiennent au type de sélection que l'on a appelé "américain": tous les jeunes qui s'engagent dans le cours secondaire sont susceptibles de se rendre à l'université. La sélection se fait progressivement en fonction du succès dans les études et en fonction des cours-options choisis. Or, les recherches les plus récentes démontrent que dans les pays qui maintiennent la sélection du type "européen", 11 à 8% des jeunes d'un groupe d'âge accèdent à l'enseignement supérieur; dans les pays où la sélection est du type "américain", la proportion varie de 15 à 20%, et jusqu'à 35% aux Etats-Unis. C'est d'ailleurs une sélection du second type que tend à pratiquer au Québec le système d'enseignement de langue anglaise; cela peut aussi expliquer qu'il ait conduit un bien plus grand nombre de jeunes à l'université que le système d'expression française"(1)

(1) Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Tome II, "Les structures pédagogiques du système scolaire, p.208.

Quel est le bilan actuel? Les données des recensements de la population permettent de mesurer non seulement le niveau de fréquentation de la population à un moment donné, mais aussi le niveau de scolarisation atteint par la population non scolaire (celle qui ne fréquente pas à temps complet une institution au moment du recensement). Au recensement, le niveau universitaire correspond à toute année de scolarité au-delà de la 13e année excluant l'enseignement technique et professionnel⁽¹⁾.

En 1961, 6.12% de la population québécoise de plus de quinze ans fréquentaient à temps complet une institution de niveau universitaire au moment du recensement (0.99%) ou déclaraient avoir atteint un tel niveau de scolarité dans le passé (5.13%). En Ontario et dans les autres provinces canadiennes, c'est respectivement 6.55% et 6.68% de la population âgée d'au moins quinze ans qui poursuivent à temps complet des études de niveau universitaire (0.85% et 0.94% respectivement) ou ont poursuivi de telles études dans le passé (5.70% et 5.74% respectivement).

Cette légère sous-scolarisation de la population québécoise ne se serait guère atténuée en 1971. Le recensement de 1971 indique que 9.81% des Québécois de quinze ans et plus poursuivaient à temps complet des études universitaires (1.90%) ou avaient atteint ce niveau de scolarité (7.91%). Dans les autres provinces canadiennes, c'est

(1) Au Québec, il s'agirait de l'enseignement post-secondaire, à l'exception du collégial professionnel.

11.22% de la population qui appartenaient à cette catégorie, soit un taux supérieur de 14% à la moyenne québécoise. On constate en particulier que la proportion des quinze ans et plus qui fréquentaient l'université à temps complet au moment du recensement était au Québec de 23% inférieure à la moyenne des autres provinces canadiennes (1.90% vs 2.48%).

Mais cette comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes demeure générale, et somme toute, ne démontre pas un retard prononcé de la population québécoise. Mais considérée sur la base des groupes linguistiques, l'analyse de la fréquentation et de la scolarité fait ressortir une situation beaucoup plus grave.

A l'intérieur du Québec, le taux de fréquentation et de scolarisation des francophones (7.78%) est près de trois fois inférieur à celui des anglophones (20.1%) et près de deux fois inférieur à celui des allophones (13.5%). Le niveau de fréquentation et de scolarisation des anglophones du Québec (20.1%) est lui-même près de deux fois plus élevé que celui des Canadiens des autres provinces (11.2%). C'est probablement sa situation socio-économique très élevée par rapport à la moyenne canadienne qui confère à la communauté de langue maternelle anglaise du Québec cette prééminence de scolarisation. Pour cette raison, le niveau de scolarisation en Ontario ou dans les autres provinces canadiennes constitue un meilleur point de comparaison pour évaluer la situation des francophones au plan de la scolarité au niveau supérieur. Sur la base de la scolarisation de la population des autres provinces, nous constatons que peu de francophones du Québec détiennent une scolarité

TABLEAU 7

TAUX DE FREQUENTATION ET DE SCOLARISATION AU NIVEAU UNIVERSITAIRE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, QUEBEC, ONTARIO ET CANADA SANS LE QUEBEC, 1961 ET 1971, ET QUEBEC SELON LA LANGUE MATERNELLE, 1971.

	Recensement de 1961			Recensement de 1971					
	Québec	Ontario	Canada sans le Québec	Québec selon langue maternelle				Ontario	Canada sans le Québec
				Anglaise	Française	Autres	Total		
Population 15 ans et plus	3 395 816	4 228 343	8 650 509	568 745	3 388 695	284 730	4 242 170	5 494 620	10 945 195
Population qui fréquente le niveau univ. (1)	33 630 0.990%	35 777 0.846%	81 042 0.937%	22 080 3.88%	51 580 1.52%	6 905 2.43%	80 565 1.90%	131 365 2.39%	271 715 2.48%
Population qui a déjà fréquenté le niveau univ. (2)	17 287 5.132%	240 970 5.699%	496 549 5.740%	91 975 16.17	212 290 6.26%	31 450 11.05%	335 715 7.91%	482 695 8.78%	956 500 8.74%
Ensemble	6.122%	6.545%	6.677%	20.05%	7.78%	13.48%	9.81%	11.17%	11.22%

Source: Statistique Canada, Recensements canadiens de 1961 et 1971.

(1) Population qui fréquente à temps complet, au moment du recensement, une institution de niveau "universitaire".

(2) Population non scolaire (qui ne fréquente pas l'université à temps complet au moment du recensement) dont la dernière année de scolarité est de niveau "universitaire".

universitaire et peu actuellement fréquentent ce niveau scolaire. Seulement 6.26% des francophones ont atteint ce niveau de scolarité contre 8.74% dans les autres provinces. Cette situation ne saurait guère s'améliorer si la proportion de la population francophone qui effectivement fréquente à temps complet une institution d'enseignement supérieur (1.52%) doit toujours demeurer inférieur à 40% à ce qui est observé dans les autres provinces (2.48%).

Les données du recensement de la population permettent d'établir d'utiles comparaisons entre les provinces. Cependant, elles demeurent assez générales, en ce sens que, recueillies à l'échelle canadienne, elles ne reflètent pas toujours parfaitement la situation de chaque province au plan institutionnel. Pour avoir une image plus fidèle sur la fréquentation des universités, il vaut peut-être mieux avoir recours aux données issues des institutions universitaires elles-mêmes. Le tableau 8 donne une estimation que nous faisons, à partir de données fournies par les universités, du nombre d'étudiants québécois âgés de 18 à 34 ans dans nos universités, répartis selon la langue maternelle. Cette estimation, basée sur trois hypothèses principales, a été faite ainsi:

- a) d'abord, on a supposé que les inscriptions au 1er cycle dans les universités francophones et les universités anglophones se répartissent entre étudiants francophones et étudiants non francophones dans des proportions égales à celles observées pour les nouvelles inscriptions à l'automne 1975 (voir tableau 4);
- b) en second lieu, en supposant que les étudiants de l'extérieur du Québec inscrits dans les universités francophones sont de langue maternelle française et que les étudiants de l'extérieur dans les

universités anglophones sont des non francophones (c'est-à-dire de langue maternelle anglaise ou "autre"), et en soustrayant leur nombre aux étudiants francophones et non francophones estimés précédemment, on obtient le nombre de Québécois francophones et de Québécois non francophones dans nos universités;

- c) enfin, on suppose que les Québécois non francophones se répartissent entre anglophones et allophones dans des proportions égales à celles observées pour les nouveaux inscrits de l'ensemble des universités à l'automne 1975 (voir tableau 4).

Selon ces estimations, la proportion de la population francophone du Québec âgée de 18 à 34 ans qui fréquente nos universités au niveau du 1er cycle, au cours des années 1973-75, serait en moyenne de 2.60% à temps complet et de 2.32% à temps partiel, soit au total 4.92%. Chez les anglophones, nous estimons que 10.5% poursuivent des études de 1er cycle, dont 5.44% à temps complet. Ce sont là des proportions qui sont le double de celles des francophones. Cet écart confirme les observations que nous faisons précédemment à partir des données du recensement. De même, nous constatons que les francophones fréquentent l'université 25% moins que les allophones (4.92% vs 6.60%).

En comparant ces estimations aux données publiées par le Bureau du recensement américain sur la population scolaire des Etats-Unis⁽¹⁾

(1) U.S. Bureau of the Census, Current Population Reports, Series P-20 No 286. Washington, D.C. 1975.

TABLEAU 8

POPULATION AGEE DE 18 A 34 ANS QUI FREQUENTE L'UNIVERSITE AU NIVEAU DU 1er CYCLE, QUEBEC SELON LA LANGUE MATERNELLE (1973-75) ET ETATS-UNIS (1974)

	Québec selon la langue maternelle			Etats-Unis ('000) (3)
	Franc.	Angl.	Autres	
Population totale ⁽¹⁾	1 477 063 100%	220 295 100%	108 324 100%	54 874 100%
Population universitaire (1er cycle) ⁽²⁾				
Temps complet	38 454 2.60%	11 977 5.44%	4 134 3.82%	3 763 6.86%
Temps partiel	34 252 2.32%	11 203 5.09%	3 012 2.78%	1 018 1.86%
TOTAL	72 706 4.92%	23 180 10.52%	7 146 6.60%	4 781 8.71%

(1) La population du Québec âgée de 18 à 34 ans est estimée par Statistique Canada à 1 805 700 en moyenne par année entre 1973 et 1975. Elle a été répartie en groupes linguistiques selon la répartition linguistique observée au recensement de 1971 pour les 18 à 34 ans, soit 81.8% de francophones, 12.2% d'anglophones et 6.0% d'allophones.

(2) Il s'agit d'une estimation que nous faisons du nombre d'étudiants québécois dans les universités québécoises, répartis selon la langue maternelle.

(3) Source: U.S. Bureau of the Census, Current Population Reports series P-20, No 286. Washington, D.C. 1975.
Pour des fins de comparaison avec le 1er cycle d'une durée de trois ans au Québec, nous avons retranché les étudiants de la première année (Freshman) du niveau sous-gradué d'une durée de quatre ans aux Etats-Unis.

nous constatons que les anglophones du Québec ont au total un taux de fréquentation supérieur aux Américains (10.5% vs 8.71%), bien qu'à temps complet leur fréquentation soit moindre (5.44% vs 6.86%).

ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR?

Au terme de cette analyse comparative, on arrive vite à la conclusion qu'il existe une disparité très grande au plan de la scolarisation universitaire entre d'une part, les francophones du Québec et d'autre part, leurs concitoyens des autres groupes linguistiques et leurs voisins des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis. On peut certes se demander sérieusement s'il est souhaitable à long terme que la société québécoise se maintienne à un niveau aussi bas de scolarisation universitaire par rapport au reste de l'Amérique du Nord. Le capital humain est devenu l'un des éléments indispensables du fonctionnement d'une société moderne, la preuve n'en est plus à faire. Tant du point de vue culturel qu'économique, l'enseignement supérieur constitue un investissement à long terme dans les ressources humaines d'une société. Le Québec n'échappe pas à ce modèle.

Il ne faut toutefois pas conclure à un échec des efforts déployés, au cours de la dernière décennie, pour réduire cette disparité. On ne peut négliger de constater la croissance très forte des inscriptions dans les universités francophones. De 1966 à 1975, le rapport des inscriptions totales du 1er cycle dans les universités francophones à la population francophone âgée de 18 à 34 ans est passée de 1.96% à 5.13%. En contre-partie, le rapport de ces inscriptions dans les universités

anglophones à la population non francophone de 18 à 34 ans a peu évolué de 10.13% en 1966 à 11.47% en 1975 (ces taux comprennent les étudiants étrangers)⁽¹⁾. Voilà qui suggère que l'écart entre francophones et non francophones, bien qu'il demeure considérable, s'est tout de même réduit au cours des dix dernières années. Il serait sûrement souhaitable, pour la société québécoise, que cette tendance se poursuive au cours des années à venir.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer quant à l'évolution des clientèles dans les universités, en regard notamment de la chute de la natalité survenue au début des années '60 et la baisse des clientèles des écoles élémentaires puis secondaires qui s'ensuivit? Des caractéristiques des clientèles des universités, nous en retenons deux qui les distinguent des niveaux élémentaire et secondaire. Premièrement, les universités ont une base de recrutement plus large: elles rejoignent la population de plusieurs groupes d'âge, de sorte que la baisse au cours des années '80 dans le groupe des 18-24 ans, clientèle traditionnelle des universités, sera en partie compensée par la croissance qui se poursuivra dans les autres groupes d'âge. En deuxième lieu, contrairement aux niveaux élémentaire et secondaire, le taux de fréquentation au niveau universitaire est encore très faible, notamment chez les francophones. Les possibilités d'accroissement de ce taux chez les francophones sont assez grandes.

(1) On a supposé que la population de 18-34 ans du Québec en 1975 avait la même répartition linguistique qu'au recensement de 1971.

La conjonction de ces deux facteurs évitera aux universités, au cours des années '80, de subir avec autant d'acuité que les écoles élémentaires puis secondaires les suites de la chute de la natalité. Après une croissance encore soutenue des clientèles jusqu'en début des années '80, notamment dans les universités francophones, c'est plutôt un arrêt de croissance qu'une baisse drastique de clientèles qui devrait survenir.